Un wc avec cuvette et réservoir sales, dont le mécanisme de la chasse d'eau fonctionne.

Une arrivée électrique au-dessus de la porte.

(photographies 19 et 20)

CHAMBRE au bout du couloir

Séparation par une porte dont la peinture est en mauvais état, avec poignées et protèges-porte métalliques.

Le sol est recouvert d'un revêtement plastique imitation parquet usagé, déchiré par endroit.

Les plinthes sont en bois, peinture défraichie.

Les murs sont en fibre de verre peinte en blanc avec d'importantes traces de moisissures sous la fenêtre et sur les murs à droite, à gauche, ainsi qu'au niveau de la cloison de la salle d'eau.

Le plafond est en peinture blanche.

Une fenêtre donne côté cour, huisserie bois peinture vétuste, simple vitrage, avec à l'extérieur des persiennes métalliques dont la peinture est défraichie.

Présence d'un radiateur électrique.

L'électricité est sous baguettes avec interrupteur, prises électriques, prise téléphone, le tout sous caches plastiques sales.

Une arrivée électrique au plafond.

(photographies 21 à 23)

Il y a un <u>petit placard</u> auquel on accède depuis cette pièce par une porte en bois dont la peinture est vétuste, avec serrure.

Le sol est un revêtement plastique vétuste.

Les murs et plafond sont en peinture vétuste.

Eclairage.

(photographies 24)

CUISINE (1ère pièce à gauche en entrant)

Séparation du couloir par une porte dont la peinture est vétuste.

Le sol est en comblanchien vétuste.

Les plinthes sont en comblanchien.

Les murs sont en fibre de verre peinte en blanc, vétuste.

Le plafond est en peinture vétuste.

Une fenêtre donne côté cour, huisserie bois vétuste, simple vitrage, avec persiennes métalliques à l'extérieur.

Un évier vétuste posé sur une partie maçonnée avec un meuble en dessous. Il y a des parties carrelées autour. Le tout est vétuste.

Robinet avec eau chaude et eau froide.

Au-dessus, un petit ballon d'eau chaude est fixé sur le mur.

Au-dessus de l'évier, un élément haut avec une porte.

En face un deuxième élément haut avec deux portes.

Une arrivée d'eau et une évacuation d'eau.

Une aération en partie basse et une aération en partie haute.

Deux éclairages électriques.

Interrupteur et prises électriques sous caches plastiques extrêmement sales.

(photographies 25 à 28)

SALLE D'EAU

Accès depuis la cuisine par une porte en bois vétuste, peinture en très mauvais état.

Le sol est dans la continuité de la cuisine.

Les murs sont en peinture moisie sur toute la hauteur.

Le plafond, à hauteur de 1,90 m environ, est en peinture avec des moisissures.

Une petite fenêtre donne côté cour, un vantail huisserie bois moisi, avec deux vitres cathédrales intactes.

Un lavabo en angle en très mauvais état avec robinetterie. Au-dessus, carrelage sale.

Un bac à douche avec murs carrelés avec des moisissures et des trous sur toute la hauteur. Robinetterie eau chaude eau froide avec flexible de douche et pomme de douche. Le tout est en mauvais état.

(photographies 29, 30 et 31)

SOUS-SOL

L'accès s'effectue depuis le palier du rez-de-chaussée par un escalier en béton (photographie 32).

Un couloir dessert les différentes caves (photographies 33 et 34).

BUANDERIE LOT 16 - attribuée au logement loué à M. CELLIER Anakine (appartement gauche au 1^{er} étage)

			es	t prése	ent et no	ous ouvre la porte).	
Ш	me	déclare	qu'il	loue	cette	cave-buanderie	avec	l'appartement
correspondant à la porte de gauche sur le mi-palier à								
selon bail mais il n'a pu me le produire. Il me précise qu'il doit quitter ce								
lo	geme	nt fin juin	2024.					

Accès par une porte en bois avec serrure donnant dans une cavebuanderie avec une porte qui redonne au niveau de la cour se trouvant à l'arrière du bâtiment.

Dans cette cave-buanderie, le sol est en béton irrégulier.

Les murs sont pour partie en béton et pour partie en parpaings.

Le plafond est en palson.

Il y a des tuyaux qui passent.

Présence d'une arrivée d'eau et d'une évacuation des eaux usées pour machine à laver.

L'électricité est réalisée par un branchement sommaire.

Une porte en bois vétuste, fermée par un simple verrou avec en partie haute deux vitres cathédrales, donne dans une cour redonnant à l'arrière du bâtiment.

De ce côté l'appartement se trouve au 2^{ème} étage.

(photographies 35 à 39)

CAVE LOT N° 12 attribuée à l'appartement de droite loué à

Cette cave est séparée du couloir par une porte en bois dont la peinture est vétuste, avec serrure et clé.

Le sol est en béton irrégulier.

Les murs sont en parpaings bruts.

Le plafond est en palson.

Une fenêtre deux vantaux, vitres cathédrales, avec barreaudage métallique, donne côté Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Absence d'électricité.

Il n'y a pas d'arrivée ni d'évacuation d'eau.

(photographies 40 et 41)

GARAGE LOT 14 occupé

me déclare qu'il est locataire d'un appartement situé au rez-de-chaussée dont le propriétaire n'est pas

et qu'il occupe ce garage depuis environ 5 ans. Il n'a pu me présenter un bail.
L'accès s'effectue depuis le couloir des caves sur le côté droit par une porte qui est fermée par une serrure (photographie 42). ouvre cette porte.
Sur le côté gauche se trouve un grand encadrement sans porte donnant accès au garage (lot 14).
Le sol est en béton irrégulier.
Une porte en bois, quatre vantaux avec quatre vitres cathédrales intactes, fermée par une serrure, donne dans une cour commune située à l'arrière de l'immeuble à laquelle on accède également par la porte de la buanderie du lot 16 (photographie 43).
Les murs sont en pierres jointées et en parpaings bruts.
Le plafond est en palson.
Présence d'un tuyau d'évacuation des eaux usées et d'un robinet d'arrivée d'eau.
Prise électrique.
(photographies 44 et 49)
Sur la partie droite du couloir, après la porte donnant accès à ce garage, il y a une cave donnant côté Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, correspondant d'après le descriptif notarié au lot n° 13 qui est loué à et fermé par une porte. (photographies 50 et 51)
Je constate que pour accéder à cette cave il faut impérativement ouvrir la porte, donnant du couloir au garage, dont seul possède la clé.